

# CONSEILS 2013

ANNEE 2013

CUMULS DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMMUNE DE GERMONDROUVRE (79220)

- 30 janvier 2013
- 28 février 2013
- 26 mars 2013
- 23 avril 2013
- 28 mai 2013
- 24 juin 2013
- 02 juillet 2013
- 16 juillet 2013
- 27 août 2013
- 01 octobre 2013
- 29 octobre 2013
- 26 novembre 2013
- 17 décembre 2013

## **CONSEIL MUNICIPAL** **du mercredi 30 janvier 2013**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 13

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER (jusqu'à 22 heures), Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absent : Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 24 janvier 2013.

Secrétaires de séance : Gérard EPOULET, Monique MATHIS.

Assistance : une quinzaine de personnes, parties après les délibérations.

### **1 – DELIBERATIONS**

#### **- Remplacement du chauffage dans un logement locatif communal**

Les installations de chauffage sont d'origine et nous avons déjà procédé à une réactualisation des installations d'un logement lors de l'arrivée d'un nouveau locataire. Nous poursuivrons cette réhabilitation. Mais par suite d'une défectuosité d'un appareil dans un des logements, nous avons dû procéder au remplacement immédiat en raison de la présence d'un enfant en très bas-âge. Le montant de la facture s'élève à 2765,55€.

Le Conseil municipal approuve cette intervention à l'unanimité.

#### **- Remplacement d'un adoucisseur d'eau pour le restaurant scolaire**

Les installations de filtrage de l'eau sont aussi d'origine. L'adoucissement est nécessaire tant pour la consommation humaine que pour la préservation des appareils (four à cuisson à vapeur). Le devis de réparation étant légèrement inférieur au coût de remplacement et compte-tenu de l'âge de l'appareil, nous avons opté pour le remplacement, dont la facture s'élève à 1705,80€.

Le Conseil municipal approuve ce remplacement à l'unanimité.

#### **- Travaux de câblage internet à l'école**

Le câblage Internet avait été prévu pour l'agrandissement réalisé en 2009 ; les enseignants demandent l'extension de ce réseau câblé aux autres classes et cela paraît justifié pour l'avenir, si la répartition et l'affectation des classes venaient à changer par exemple ; ceci nous permettra aussi de connecter la restauration scolaire. Le montant du devis s'élève à 1863,73€.

Le Conseil municipal approuve ces travaux à l'unanimité.

#### **- Loyers des locatifs communaux**

Il est proposé d'appliquer la règle d'augmentation des loyers prévue au bail, qui n'avait pas été mise en application les années précédentes afin de rattraper l'écart existant avec les tarifs pratiqués par la S.A HLM. L'augmentation consécutive s'élèvera de 3,50 à 10,00 € par mois. pour les 4 logements.

Le Conseil municipal approuve la proposition à l'unanimité.

### **- Demande de consultation d'initiative locale (article L.1112-16 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

Cette question initialement prévue au chapitre de l'Intercommunalité est avancée dans l'ordre des questions par souci de transparence, au regard du sujet suivant.

Lundi 21 janvier, une délégation d'administrés a pris rendez-vous avec la municipalité pour remettre un document dénommé "Appel à référendum d'initiative locale" sur le fondement de l'article L.1112-16 du CGCT. Cet appel a pour finalité de demander à la municipalité d'inscrire une consultation à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal, c'est-à-dire aujourd'hui.

A cet appel, étaient jointes les signatures de 412 administré(e)s de la commune et Monsieur le Maire rappelle en préambule que les signataires doivent être inscrits sur la liste électorale : or, ce n'est pas le cas pour une soixantaine de personnes. Cependant, la demande dépasse le minimum requis de 20 % des inscrits de la liste électorale.

L'objet de cette demande est de contester le vote du conseil municipal pour le rapprochement à la Communauté d'Agglomération de Niort, en date du 6 juillet 2011, validé par l'amendement adopté en Commission Départementale de la Coopération Intercommunale le 13 décembre 2011 et confirmé par cette commission le 3 décembre 2012. La commune de Germond-Rouvre, comme toutes les collectivités, est invitée à se prononcer sous 3 mois sur le périmètre communautaire proposé par le projet d'arrêté préfectoral du 12 décembre 2012, à savoir avant le 12 mars 2013 ; en l'absence de vote, la décision sera présumée favorable.

Nous avons respecté l'engagement pris auprès des représentants de ce collectif informel d'inscrire le point à l'ordre du jour de cette séance de conseil.

Monsieur le Maire a consulté la Préfecture et l'Association des Maires de France et indique que :

- sans porter de jugement sur le bien-fondé de cet appel ni sur la question qui a prévalu au recueil de ces signatures (même si nous estimons que la réponse est dans la question telle que proposée), on peut s'interroger ; la question relève-t-elle du champ d'action d'une commune, dans la mesure où aujourd'hui le projet de périmètre est non pas de la compétence de la commune mais exclusivement de celle du préfet ? D'ailleurs est-ce un référendum (article L.1112-2 du CGCT) à l'initiative de la collectivité qui est sollicité ? ou une consultation (L.1112-16) liée à la demande d'1/5 de la population ? La demande s'apparente à une consultation.

- référendum ou consultation, il s'avère qu'au regard des articles L.1112-17 et L.1112-3, le scrutin, s'il devait être mis en place, ne saurait intervenir moins de 2 mois après la transmission de la délibération au représentant de l'État ; en l'occurrence, le dépôt de la demande officielle au 21 janvier 2013 implique la faisabilité d'une organisation à partir du 21 mars 2013 seulement.

- sachant que la remise des avis des collectivités, communes et communautés de communes, est attendue par le préfet avant le 12 mars, une telle consultation ne saurait utilement être mise en œuvre.

En conséquence, sans prendre position sur le fond de la demande, le conseil municipal de Germond-Rouvre ne peut que constater l'impossibilité de mettre en œuvre la demande.

Monsieur le Maire rappelle à l'ordre à deux reprises M. Sorain, un administré, qui est intervenu dans le débat sur la position développée par le Maire, notamment sur le délai des deux mois en lui demandant de ne pas prendre position en lieu et place du préfet

Une discussion s'instaure. Claude Meunier conteste ce qu'il estime être de la précipitation, il considère que la commune doit mettre en place la consultation, que le préfet ne manquerait pas d'autoriser sans doute selon lui, et ainsi se donner les moyens de revoir la

position initiale en fonction de l'opposition d'une partie de la population de la commune.

Il souhaite que le conseil reporte le vote sur le périmètre.

Christophe Devanne estime que l'on peut en effet demander un report de délai au préfet.

Isabelle Aubian propose que l'on soumette la demande de consultation au préfet, même s'il y a refus probable de sa part.

Stéphane Pelletier pense que l'on prend déjà en compte les remarques faites par la population, en expliquant et en dialoguant lors des réunions publiques ouvertes à tous, comme on l'a fait jusqu'ici, et qu'il ne faut pas oublier les non-signataires de cette demande. De plus, la question proposée est ambiguë.

Monique Mathis observe que le résultat de cette consultation ne serait de toute façon pas recevable par le préfet, la loi ne prévoyant que l'avis du conseil municipal. Elle n'est donc pas nécessaire, d'autant plus que les élus peuvent déjà prendre acte de l'opposition manifestée par une part des habitants de la commune.

Monsieur le Maire renouvelle les explications précédemment exposées sur l'impossibilité matérielle d'organiser une consultation avant la date impartie par le préfet pour l'approbation des périmètres de l'intercommunalité en Deux-Sèvres.

Il propose de procéder au vote sur le projet de périmètre communautaire.

### **- Vote sur le projet préfectoral de périmètre créant la fusion de la Communauté d'Agglomération de Niort et de la Communauté de Communes de Plaine de Courance, avec rattachement de la commune de Germond-Rouvre.**

Au terme de l'article 60 III de la loi du 16 décembre 2010, le préfet a notifié le 12 décembre 2012 un arrêté de projet de nouveaux périmètres de coopération intercommunale, sur lesquels il demande aux communes et communautés de communes de se prononcer avant le 12 mars 2013. Au-delà, en cas d'absence d'avis, la position sera présumée favorable.

Pour notre territoire, il est donc demandé au conseil municipal d'approuver le périmètre communautaire proposé par l'arrêté préfectoral du 12 décembre, issu de la fusion de la Communauté Plaine de Courance et de la CAN et du rattachement de la commune de Germond-Rouvre.

Le conseil municipal approuve ce projet de périmètre par un vote à bulletins secrets :

- favorables : 10 voix
- défavorables : 3 voix

## **2 – INTERCOMMUNALITE**

- Adhésion à la CAN : déjà vue, selon vote ci-dessus.

- Intercommunalité (CAN), réunion du 28 janvier 2013 :

La Présidente de la CAN avait convié l'ensemble des élus des communes de la CAN, de Plaine de Courance et de Germond-Rouvre pour expliciter, clarifier les choses, dédramatiser les inquiétudes, mettre place les premiers calendriers de travail ; un cabinet d'étude va être chargé d'étudier les impacts de la fusion et des réunions vont étudier les formes de gouvernance qui doivent être validées dans l'arrêté préfectoral à intervenir en juin 2013... Monsieur le Maire fait un bref compte-rendu de cette réunion où 8 conseillers municipaux se sont rendus.

## **3 – TRAVAUX ET MATERIELS**

Monsieur la Maire fait le point de l'aménagement de la future Mairie et des alentours. Les travaux de maçonnerie intérieurs se poursuivent : élargissement des ouvertures, renforcement des planchers du local des archives... La mise place des ouvertures alu est programmée pour la semaine du 4 au 10 février.

A l'extérieur, le mur de soutènement de la plateforme mis en œuvre est quasiment achevé.

Les travaux de la plateforme pourraient démarrer très prochainement. Les aménagements autour de la propriété Baudry sont terminés.

#### **4 – ECOLE**

Pour ce qui est de la réforme des rythmes scolaires, chaque jour amène son flot d'informations tant du ministère que de l'Association des Maires de France ou autres. Pour notre commune, à ce stade, il ne devrait pas y avoir de surprises particulières, compte-tenu du rythme actuel déjà en place de 4,5 jours par semaine. Beaucoup de questions restent cependant en suspens en termes d'organisations, car il existe une grande disparité, notamment de moyens, entre les zones urbaines et rurales.

Hélène Brenet précise qu'une réunion est prévue demain à la préfecture et la commission scolaire de la CCVE doit se réunir le 7 février.

Monsieur le Maire rend compte de la rencontre informelle du 29 janvier avec les enseignants. Outre l'organisation future, reste à savoir dans quelles conditions seront exercées ces nouvelles directives.

Lors du prochain conseil, nous serons vraisemblablement amenés à nous prononcer.

#### **5 – REUNIONS COMMUNAUTAIRES**

Monsieur le Maire rend compte de la réunion de la CCVE du 29 janvier, où ont été examinés les points suivants :

- débat d'orientations budgétaires,
- retour sur la réunion de présentation du projet de Pôle Santé,
- poursuite du dossier de gymnase en 2 phases,
- intercommunalité, tour de table sur les votes intervenus dans les communes sur le nouveau périmètre de la CCVE, sans Germond-Rouvre ; les votes sont en majorité défavorables au périmètre proposé,
- organisation de la journée de l'économie le 7 mars, avec 20ème anniversaire de la CCVE.

#### **6 – COMMISSIONS DIVERSES**

**Commission Accueil** : François Sénéchau confirme que l'appel d'offres pour la refonte du site Internet de la commune a été lancé cette semaine auprès de 4 prestataires.

#### **7 – PERSONNEL**

- Lors d'une réunion du SIVU créé pour la gestion des postes administratifs et vraisemblablement dissous en fin d'année, un état financier a été fait pour préparer le solde des comptes.
- Le point est fait sur les arrêts de travail et remplacements en cours pour les postes de cantonniers.
- Madame Pascale Ouvrard, actuellement en disponibilité, a informé la municipalité de son prochain retour à Germond-Rouvre en septembre et de son souhait de reprendre son activité.

#### **8 – QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire fait part des suites données à la pétition de riverains de Germond pour le ralentissement de la circulation des véhicules route de l'Egray : un comptage préalable des véhicules va être effectué ; la mise en place de « coussins berlinois » pourrait être retenue.

**- Prochaine réunion le 26 février 2013 à 20h15 précises.**

**Fait à Germond-Rouvre le 02/02/2013.  
Monsieur le Maire,**

## **CONSEIL MUNICIPAL** **du mardi 28 février 2013**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Conseiller absent : Manuel NAUDON, Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Hélène BRENET.

Date de la convocation : 24 février 2013.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

### **1 – Approbation du dernier compte-rendu**

M. Meunier fait remarquer que le compte rendu de la réunion du 30 janvier 2013, ne mentionne pas explicitement que le Maire n'a pas mis en place le vote relatif à la consultation d'initiative locale sur l'adhésion à la CAN. Il aurait souhaité que cela figure dans le compte-rendu.

M. Le Maire rappelle que la consultation a été inscrite à l'ordre du jour du Conseil conformément à son engagement auprès des administrés qui l'ont sollicité. Le vote n'a pas été mis en œuvre, compte tenu des débats qui se sont déroulés, avec notamment l'apport des éléments juridiques. En outre, M. le Maire a estimé, peut être à tort, que les délais impartis rendaient cette consultation caduque.

### **2 – Délibérations**

Rythmes scolaires : le maire fait part de l'accord unanime des communes du canton pour adopter le rythme hebdomadaire de 4,5 jours/semaine. Quant à Germond-Rouvre, nous maintiendrons l'organisation actuelle basée sur la semaine de 4 jours et demi, soit 9 demi-journée dont le mercredi matin. La commission scolaire se réunira le 5 mars prochain pour échanger et réfléchir à l'organisation du temps péri-scolaire. Aucune participation financière ne devrait être demandée aux parents.

DETR : Le plan de financement de la demande de subvention pour l'installation d'une réserve incendie au Grand Bouchet intègrera une subvention de 3 183€ au lieu de 5 750€.

Travaux future mairie : Un avenant est accepté pour un montant de 3 212.46€ avec la société STPM (maçonnerie). Ces travaux concernent le retrait d'un poteau métallique dans l'espace bureau. Ceci en libérant du volume a nécessité un renforcement du linteau métallique.

### **3 – Travaux**

Travaux future mairie : Les ouvertures ont été changées. L'isolation est terminée. Le plancher destiné à supporter les archives a été renforcé par des poutrelles métalliques.

Site internet : l'appel d'offre pour le marché a été lancé. Les offres seront reçues jusqu'au 15 mars 2013.

### **4 – Festival de théâtre**

Le sens de la scène par rapport aux années précédentes sera inversé. Les artistes pourront utiliser en guise de loge, la salle aménagée dans l'ancien logement et qui sera ainsi située à l'arrière de la scène.

La plate-forme devant la salle des fêtes et la future mairie devrait être accessible pour la mi-avril. La restauration se fera soit sous le tivoli sur le parking, soit dans la salle de l'ancien

restaurant.

### **5- Recensement**

Le maire félicite les deux agents recenseurs, le coordonnateur (un agent administratif du secrétariat), les administrés qui ont réservé un bon accueil à nos deux agents et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des opérations. La population s'élève à 1160 habitants.

### **6- Réunions communautaires**

CCVE et commission voirie : La collectivité a l'obligation de revêtir les voies qui donnent l'accès aux habitations. La création de ces voies reste à la charge de la commune. Des devis seront demandés pour réaliser une partie du revêtement du chemin des Champs dorés. Suite aux détériorations de chemins dues au fait des sorties de tracteurs par temps de pluie, la réglementation permet à la municipalité de demander une remise en état à ceux qui ont occasionné les dégâts. Le conseil souhaite que cela soit fait auprès des responsables.

CAN : Lors de la réunion du 25 février, le maire annonce que des groupes de travail ont été constitués. Ils se réuniront à plusieurs reprises avant la mi-mai. Un cabinet d'étude sera sélectionné pour étudier l'impact des transferts de compétences sur la fiscalité et les ressources du nouvel ensemble.

Le maire prévoit de rencontrer le percepteur, M. Viger, pour discuter de l'impact financier de la sortie de la commune de la CCVE.

Une réunion publique CAN/Commune pourrait avoir lieu le 13 juin 2013.

Le Maire souligne que Mme Gaillard, présidente de la C.A.N, a de nouveau affirmé qu'il n'y aura pas de diminution de services, à compter du 1 janvier 2014.

Un recours a été engagé par la Communauté de Communes Plaine de Courance pour contester son rattachement à la CAN. Une réponse est attendue avant le 31 mai 2013. De plus, le Conseil d'Etat a demandé l'avis du Conseil Constitutionnel sur l'application de la Réforme des Territoires, avec comme conséquence une possible remise en cause du processus.

### **7 - Projets 2013**

Outre les autres projets, il est proposé aux élus de réaliser une étude sur le recensement des potentialités solaires (installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments communaux,...), dont une partie des travaux seraient financés par la Région. Un technicien se déplacera pour répondre aux questions des élus.

### **8 - Personnels**

Le personnel intérimaire est reconduit jusqu'à fin mars, dans l'attente d'en savoir plus sur le retour de nos deux agents actuellement en arrêt.

### **9 - Commémoration du centenaire de la 1ere guerre mondiale (2014)**

Monsieur le Maire fait part de cette initiative et invite les élus à s'y investir. Un élu propose de récupérer des lettres, des documents, des objets de cette époque. Une exposition pourrait être organisée, notamment dans la nouvelle mairie. Si projet il y a, il devra être finalisé avant fin mai 2013.

### **8 - Questions Diverses-**

Un rallye de voitures de anciennes des années 50, organisé par l'Automobile Club 79 fera une halte le samedi 4 mai vers 22H sur la place de Germond. Nous sommes invités à organiser cette halte, par la distribution de boissons, gâteaux,...

### **Prochaine réunion : le mardi 26 mars 2013.**

**Le Maire**

## **CONSEIL MUNICIPAL** **du mardi 26 mars 2013**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 13

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 21 mars 2013.

Secrétaires de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS.

### **1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 28 FEVRIER 2013**

#### **ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le compte rendu a porté la modification demandée en séance, relative à la demande de consultation du conseil inscrite à l'ordre du jour conseil du 30 janvier.

Le compte rendu du 28 février est approuvé à l'unanimité.

### **2 – DELIBERATIONS :**

#### **- Approbation de devis sur les aménagements extérieurs de la future mairie**

Il s'agit des aménagements suivants, non prévus et qu'il est indispensable de prévoir avant la mise en œuvre de la plateforme.

Il s'agit du panneau d'affichage double face vitrée et du porte-vélo, pour 3 212.46€.

Ces implantations nécessitent de prévoir des réservations dans le sol pour pouvoir fixer ces aménagements.

#### **- Approbation du complément de devis pour les travaux au foyer rural pour 2 962.49€**

Il s'agit des garde-corps implantés sur les plans inclinés d'accessibilité et des cloisons métalliques pour la sécurisation en partie basse.

#### **- Approbation du programme annuel d'accès à la titularisation d'un agent contractuel et de la convention avec le CdG (Centre de Gestion)**

Il s'agit des nouvelles procédures qui permettent à un agent non titulaire de prétendre pouvoir accéder à la titularisation.

Un dossier doit être complété par l'agent. L'avis de l'autorité territoriale est demandé pour la constitution du dossier.

Un jury reçoit l'agent en présence de la collectivité, d'un(e) collègue appartenant à la même catégorie professionnelle. Il consiste en une présentation par l'agent de son activité. Le jury procède ensuite à un questionnement oral sur des sujets divers en rapport avec l'activité exercée, mais aussi sur son environnement. Une notation et une appréciation décident de la suite.

Le conseil est favorable à la démarche. Il souhaite que tout l'accompagnement possible soit mis en œuvre pour permettre à l'agent de se préparer dans de bonnes conditions.

### **3 – TRAVAUX :**

#### **- Suivi des aménagements de la Nouvelle Mairie et des alentours**

L'ensemble des cloisons en placoplâtre est terminé (quelques bandes restent à finaliser).

A l'extérieur, la bande de revêtement bitumé dans l'alignement de l'accès de la propriété

Devaud est terminé.

L'édification de la murette de séparation entre la propriété Devaud et le domaine communal est achevée.

Les pavés qui délimiteront les espaces dallés sont posés.

Les raccords de bitume sur le bord de la RD sont réalisés.

Le béton désactivé devrait être mise en œuvre mardi 2 avril. Ainsi l'accès à la salle des fêtes sera possible pour les piétons 72h après. Les temps de séchage du béton pour un usage intensif est de 21 jours.

#### **- Suivi de l'appel d'offre pour le site Internet**

Nous avons reçu 4 propositions. La date retenue pour la date de la CAO (Commission d'Appel d'Offre) pour l'ouverture des plis est fixée au 4 avril à 16h30. L'examen des offres se fera dans la foulée.

#### **- Subvention FRIL Bureau des maîtres**

Nous sommes en possession de l'intégralité des devis (environ 27 000€) pour déposer notre demande de subvention auprès de la Région. Il était convenu que le lot plomberie soit exécuté en régie.

### **4- BUDGETS : Commune, Lotissement**

#### **- Vote des subventions aux associations :**

AICM (350€)- Anciens combattants (150€)- Collège de Champdeniers (350€)

Comité de fêtes (1 500€)- Coopérative scolaire (1 650€)- Conciliateur de justice (50€)

Tennis Club Champdeniers (40€)- Paralysés de F.(90€)- ACCA chasse (40€)

Hand ball Champdeniers (100€)- Foot Champdeniers (40€)-Gymnastes de l'Egray (300€)

UDAF (150€)

#### **- Approbation de devis de projets d'investissement :**

⌚ Ravalement de la façade arrière de la salle des fêtes pour 3 471.19€.

⌚ Pose de panneaux rayonnants dans un locatif de la mairie pour 2 765.55€.

⌚ Câblage du réseau internet à l'école pour 1 863.73€.

⌚ Achat d'un groupe électrogène pour 770€.

**- De nouveaux projets ont été estimés au budget :** la pose de panneaux solaires sur des bâtiments communaux, l'acquisition d'une débroussailleuse et d'un tracteur et l'achat d'un matériel standard téléphonique.

**- Amortissement du compte de participation réseaux pour 585.70€.**

#### **- Vote des taux impôts locaux :**

⌚ la taxe d'habitation et de foncier bâti passent de 14.72% à 15.09%,

⌚ la taxe de foncier non bâti passe de 48.90% à 50.08%.

**- Vote d'une subvention de 6 500€ pour le lotissement du Grand-Chêne.**

**- Approbation des budgets, à l'unanimité moins 1 abstention :**

Pour un total de 6500€ pour le budget annexe du lotissement.

Pour la commune, le budget s'équilibre pour un total de 899 468€, réparti en fonctionnement à 729 167€ et en investissement à 170 301€.

Les dépenses d'investissement s'équilibrent grâce à un virement de la section de fonctionnement de 76 080.33€ et au recours à un emprunt de 54 990.40€.

### **5 – REUNIONS COMMUNAUTAIRES**

**- SIAH (Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique Autize et Egray),**

Pas de réunion dans la période.

**- SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères),**

Pas de réunion dans la période.

**- SECO (Syndicat des Eaux du Centre-Ouest),**

## **- CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray),**

Célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la CCVE le 7 mars : J.P Guilbot, président, et C. Dubray, directeur du CSC, sont intervenus pour présenter le projet des années futures.

### Présentation du Budget Primitif de la CCVE :

Les thèmes suivants ont été abordés : lancement d'un appel d'offre pour le portage de repas, emprunt pour le local commercial sur 15 ans qui sera couvert par les loyers.

La révision de la méthodologie pour la gestion de la voirie est engagée afin de privilégier les urgences.

Les démarches pour le Pôle sportif se poursuivent.

Un délégué SICTOM demande une entrevue avec la CCVE pour apprécier l'incidence de l'adhésion de Germond-Rouvre à la C.A.N.

Le mode de répartition des sièges communautaires est adopté.

## **- C.A.N,**

Le processus de rencontres se poursuit. Le cabinet Calia a été retenu pour analyser les conditions de faisabilité comptables et financières de la fusion, ensuite les compétences. Nous avons remis au cabinet Calia les éléments comptables et financiers nécessaires à cette étude. La remise des travaux de Calia prévue initialement pour le 26 mars, n'aura pas lieu, car Plaine de Courance n'a pas à ce jour remis les pièces demandées. Le travail sur les compétences pourra s'engager.

Pour notre part, nous rencontrerons M. Le trésorier prochainement.

## **6 – PERSONNEL**

### **- Points de situations**

Nous avons rencontré le service du Centre de Gestion 79 pour appréhender les conditions de reclassement d'un agent technique suite à sa mise en invalidité, et donc à son inaptitude à la fonction d'agent technique.

Deux solutions se présentent :

- le reclassement
- la mise en retraite (invalidité ou anticipée)

Le CdG (Centre de Gestion) proposera une étude financière des deux situations pour permettre à l'agent de déterminer son choix.

Dans cette attente, cela signifie que l'agent ne reprend pas son activité.

Il nous faut donc continuer à pourvoir à son remplacement dans l'attente d'une décision.

Un autre agent technique reprend son activité à compter du 20 mars, mais en fait plus tard en raison de son solde de congés 2012. Cette reprise est accompagnée de réserves médicales que nous allons devoir prendre en compte. Elles peuvent entraîner une répartition des tâches effectuées actuellement par les agents.

## **7- DIVERS**

M. le Maire évoque la consultation des services juridiques de l'ADM79 sur les conditions réglementaires qui entourent la participation d'une ATSEM à une sortie périscolaire avec nuitée.

Annonce des assemblées générales du CARUG, ADM79, FDGDEON,

**- Prochaine réunion le mardi 23 avril 2013 à 20h15 précises.**

**Fait à Germond-Rouvre le 04/05/2013.**

**Monsieur le Maire,**

## **CONSEIL MUNICIPAL** **du mardi 23 avril 2013**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Nicole DUREISSEIX, Claude MEUNIER et Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 21 mars 2013.

Secrétaires de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS.

### **1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 26 MARS 2013 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le compte-rendu de la réunion du 26 mars 2013 est approuvé à l'unanimité, après les propositions de modifications communiquées par Monique Mathis.

### **2- DELIBERATIONS :**

#### **- Composition du conseil communautaire de la future**

**Communauté d'Agglomération de Niort (CAN)**, dont il est proposé de faire évoluer le nom en 2014 en Communauté d'Agglomération du Niortais ; elle comptera 100 élus, 15 vice-présidents, Germond-Rouvre y aura 1 représentant. La loi prévoit une période transitoire du 1er janvier à fin mars 2014, avec les élus actuels des communautés de communes existantes.

**La délibération est adoptée à la majorité sauf une abstention.**

#### **- Avenants aux travaux de la nouvelle Mairie et suivi des travaux**

Les travaux se poursuivent dans les délais impartis. L'entreprise de peinture est en cours d'intervention à l'intérieur des locaux (ponçage). Les menuisiers ont posé les plinthes et amené les volets pour que le peintre pose une couche d'apprêt avant la pose. Le plaquiste est en train de finaliser le coffrage du vasistas de désenfumage.

Trois avenants sont proposés : + 1 982,68 € pour l'isolation préventive d'une fosse étanche présente sous l'ancienne cuisine afin de bloquer le risque d'éventuelle humidité ; + 1 225,03 € pour l'enduit d'une face du mur élevé en limite de la maison DEVAUD ; - 1 277,61 € en menuiserie, après retrait d'une décoration intérieure sur verre.

**Ils sont adoptés à l'unanimité.**

#### **- Modalité de reversement de l'aide du FIPHFP (fonds d'insertion handicap)**

Dans le cadre de l'accompagnement d'un poste de travail éligible aux aides de Fonds d'Insertion du Handicap, il est convenu qu'une aide de 728,87 € transitera par la commune avant d'être reversée à l'agent qui a avancé le coût

du matériel auditif. Une autre aide devrait être acquise à la commune pour l'installation complémentaire d'un standard adapté dans le bureau de la mairie.  
**Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**

### **3- TRAVAUX :**

#### **- Suivi de l'appel d'offre pour le site Internet**

Les 4 offres reçues vont être analysées par la Commission Accueil-Information-Communication, dont les élus sont chargés de répertorier les critères techniques afin que le conseil municipal détermine son choix. Un tableau récapitulatif d'analyse des caractéristiques est donc en cours d'élaboration afin d'aider à la décision ultérieure.

#### **- Suivi de l'étude d'installation de chauffe-eau solaire**

Isabelle Aubian a rencontré un technicien du CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables). Il préconise:

- d'installer un capteur général pour les 4 locatifs communaux,
- de réduire la capacité des chauffe-eau (sur-dimensionnés pour ce type de technologie : la moyenne proposée est de 50 litres/personne/jour),
- de créer un local technique unique dont l'emplacement, avec une convention d'accès est à définir. Un entretien mensuel assuré par les agents municipaux et un entretien annuel assuré par l'installateur seront indispensables.

Nous devrions recevoir un devis de 10 à 15 000 € ; une aide de la Région pour ce type d'équipements est envisageable.

### **4 - REUNIONS COMMUNAUTAIRES**

#### **- SIAH (Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique Autize et Egray)**

Isabelle Aubian rend compte de la dernière réunion du 28 mars, où le bilan 2012 a été adopté, avec un résultat positif en fonctionnement (41 888€) indispensable pour régler les factures en attendant le paiement des subventions et un léger déficit d'investissement (2 218€).

Actuellement, c'est la Communauté de Communes du Val d'Egray qui adhère au syndicat et dans l'avenir, ce devrait être la commune de Germond-Rouvre directement.

#### **- C.A.N.**

Monsieur le Maire rend compte d'une rencontre du 19 avril pour mise en place d'une commission intercommunale constituée à partir du Comité d'Orientation actuel, plus les 4 maires volontaires de Plaine de Courances et celui de Germond-Rouvre : c'est un groupe de travail et de réflexion pour l'analyse des compétences futures ; la restitution des travaux du cabinet Calia sera faite devant cette commission.

Sur demande de Christophe Devanne, M. le Maire confirme que seul(s) le(s) maire(s) est invité à cette réunion. Il fera part dès que possible à l'ensemble des conseillers des bilans chiffrés à retenir pour le départ de la commune de la CCVE et son entrée dans la CAN ; il est donc prématuré de diffuser aujourd'hui l'état proposé par la CCVE unilatéralement et dont tous les éléments ne sont pas encore justifiés et ni validés conjointement.

## **5- PERSONNELS**

### **- Points de situations et recrutement**

Il a été procédé à l'étude des missions des cantonniers ; en effet l'un des agents reprend le travail ce mois-ci avec des réserves pour certaines tâches, et l'étude doit être soumise au médecin du travail. Dans l'attente de validation, il faudra veiller à ce que ses interventions se passent bien.

Un second agent a été reconnu inapte à ces missions et ne peut donc pas reprendre son activité. Une rencontre des services compétents du Centre de Gestion a permis d'établir une simulation de mise en retraite pour invalidité, à valider par la CNRACL. Dans l'affirmative, la retraite pourra être versée au cours du 1er trimestre 2014 ; dans la négative, il faudra que l'agent envisage un reclassement (en cas d'échec au regard des offres de reclassement, le licenciement peut intervenir à terme).

Compte-tenu de l'inaptitude de l'agent et de l'impossibilité de lui proposer un reclassement, il faut pourvoir à un remplacement, temporairement hors statut de fonctionnaire, jusqu'à ce que la situation de l'agent titulaire soit régularisée. La commune a dû recourir à deux agents sous contrat depuis mars-avril 2012, Il nous faut les remercier pour leur efficacité depuis 1 an. La commune ne peut garder que l'un d'eux.

Après échange, le conseil municipal unanime retient celui qui semble le plus polyvalent et habite la commune, Pierre Berthonneau (le contrat actuel de la personne non retenue se poursuivra jusqu'au 31 mai 2013).

### **- Débat sur la mise en œuvre de la garantie complémentaire santé des agents avant saisine du CTP (Centre Technique Paritaire)**

Il s'agit de la possibilité offerte aux collectivités de participer financièrement à la souscription d'une garantie de Complémentaire Frais de Soins au bénéfice des agents. Divers critères doivent être réunis en terme de labellisation des entreprises d'assurances et les différents contrats qu'elles diffusent.

Le Conseil municipal donne son accord de principe, pour une participation de 10 € par agent.

## **6- QUESTIONS DIVERSES**

- **Rappel** : le 4 mai, l'Automobile-Club organise un regroupement de vieilles voitures qui iront de Secondigny à Niort et fera étape à Germond-Rouvre le soir vers 22 heures ; les élus et le comité des fêtes tiendront une buvette à leur intention.

- **Prochaine réunion du conseil municipal : le mardi 28 mai 2013.**

## **CONSEIL MUNICIPAL** **du mardi 28 mai 2013**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 10

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Rémy GADREAU a donné pouvoir à Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 22 mai 2013.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

### **1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 23 avril 2013 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le compte-rendu de la réunion du 23 avril 2013 est approuvé à l'unanimité, après les propositions de modifications communiquées par Isabelle AUBIAN.

### **2- DELIBERATIONS :**

**- Vote à l'unanimité des comptes administratifs 2012 : budget principal, du lotissement et du service Eau et Assainissement :**

► En ce qui concerne le compte principal de la commune, la section de fonctionnement est excédentaire pour 74 344.91€.

La section d'investissement est excédentaire pour 34 227.33€.

Le résultat de l'exercice est de + 108 572.24€.

Le résultat cumulé à fin 2012 du compte principal s'élève à + 202 470.35€.

► En ce qui concerne le lotissement, la section de fonctionnement est excédentaire de 9 513.04€.

La section d'investissement est déficitaire pour 110 883.43€,

Celle de clôture à fin 2011 était excédentaire de 110 883.43€.

Le résultat cumulé à fin 2012 du lotissement s'élève à + 9 513.04€.

► En ce qui concerne le Service eau et assainissement, la section de fonctionnement est excédentaire pour 0.00€.

**- Vote à l'unanimité de l'affectation du résultat du compte administratif 2012 du budget principal :**

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2012 est de : 129 292.55 euros.

Compte tenu du résultat cumulé d'investissement à fin 2012 de : 73 177.80€

Compte tenu des restes à réaliser dépenses de 2012 de : 372 864.20€

Compte tenu des restes à réaliser recettes de 2012 de : 259 225.00€

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de 2012 de la manière suivante :

► Virement à la Section d'Investissement - Article 1068, pour : 80 000.00€

► Report en Section de Fonctionnement - Article 002, pour : 49 292.55€

**-Vote à l'unanimité d'une participation de 600€ au Fonds départemental du logement, ainsi qu'au Fonds départemental d'aide aux jeunes.**

**- Renouvellement à l'identique du contrat CUI-CAE du 1<sup>er</sup> juillet 2013 pour une durée d'un an.**

**-Choix du prestataire pour réaliser le site internet de la commune :** Sur les quatre candidats, c'est La Petite Agence qui a été retenue.

**-Répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales.** Ce fonds est destiné à compenser la suppression de la taxe professionnelle. Il est versé à la CCVE pour l'année 2013 : 71 323€. Il est demandé aux conseillers de se prononcer s'ils souhaitent ou non, que la commune récupère sa quote-part (8 657€). Les élus décident d'attendre le prochain conseil pour prendre leur décision.

**-Lancement de l'appel d'offre :** pour le mobilier de la nouvelle mairie (date limite de réception des plis le mardi 11 juin 2013 à 12h00), ainsi que pour la construction d'une salle pour les enseignants (date limite de réception des plis le vendredi 21 juin 2013 à 12h00).

Une subvention auprès de la Région sera demandée pour la salle des enseignants.

### **3- VIE SCOLAIRE :**

21 inscriptions, dont 20 pour la petite section, ont été enregistrées. De 134 élèves on passerait donc à la rentrée 2013-2014 à 141 élèves. Ce qui ferait en moyenne 24 élèves par classe.

### **4- TRAVAUX :**

**-Nouvelle mairie :** les travaux se poursuivent à la nouvelle mairie avec la pose des grilles de protection, la peinture. Il est à noter toutefois que l'entreprise Bourdet a retardé par son absence l'intervention d'autres corps de métiers.

**- Suivi de l'étude d'installation de panneaux photovoltaïques :** Suite à la rencontre par Isabelle Aubian d'un technicien du CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) et de l'étude de ses propositions ; les élus prennent l'accord de principe d'engager une 1<sup>ère</sup> tranche de pose de photovoltaïque. Un groupe de travail est constitué avec Isabelle Aubian, Alain Gauthier et M. le maire.

### **5 - REUNIONS COMMISSIONS**

**-Le choix d'un logo pour la commune,** a été retenu parmi la série de logos proposée par Yvonne BELLION à la commission accueil.

**-Projet d'aménagement des tarifs de la salle :** pour tenir compte de la charge du temps de remise en état de la nouvelle cuisine de la salle des fêtes, par le personnel communal, une nouvelle tarification est à l'étude.

**-Intervention de l'association « Nombriil du monde » :** Stéphane PELLETIER propose d'accueillir leur spectacle le 20 septembre 2013 intitulé « Relevé de conteurs »- Coût 500€- Avec une participation financière libre des spectateurs.

### **6 - REUNIONS COMMUNAUTAIRES**

**- SIAH (Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique Autize et Egray)** Isabelle Aubian rend compte de la dernière réunion du XXXX

**- SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères),**

Isabelle Aubian rend compte de xxx

- **SECO (Syndicat des Eaux du Centre-Ouest),**

Monique MATHIS rend compte de l'audition de 7 personnes pour pallier au poste de secrétaire pour cause de départ en retraite.

- **CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray),**

Monsieur le Maire rend compte des sujets abordés : suivi du projet de Maison de la santé ; prise en charge éventuelle par la CCVE en voirie des accotements en plus de la bande de roulement actuelle ; titularisation de l'agent de développement ; choix de l'entreprise pour le portage des repas.

La question du devenir du plan d'eau de St-Christophe est posée du fait du retrait de la communauté de commune du Haut Val de Sèvre. La CCVE se retrouverait alors seule gestionnaire du site. Connaissant le déficit chronique avéré du site, mais face à la menace d'une vente à des acteurs du privé, les élus se demandent si l'impact social auprès de la population locale (aire de jeux, plage,...) a été prise en compte à sa juste valeur.

Au sujet du projet d'extension du Super U de Champdeniers, comprenant un espace Drive et une galerie marchande, susceptible d'accueillir les commerçants du bourg ; les élus se demandent si cela ne risque pas de provoquer la mort des petits commerces en ville.

- **C.A.N. (Communauté d'agglomération du Niortais)**

Pas de réunion.

## **7- QUESTIONS DIVERSES**

Une réunion publique est programmée pour le 25 juin à 20h30 à la salle des fêtes de Germond.

**Prochaine réunion du conseil municipal : le jeudi 27 juin 2013 à 18.00.**

## **CONSEIL MUNICIPAL du mardi 24 juin 2013**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Hélène BRENET, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 19 juin 2013.

Secrétaires de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS.

### **1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 28 MAI 2013 ET DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE**

#### **2 - DELIBERATIONS :**

- Remboursement de la note de frais de l'intervenant musicien scolaire pour 295€.

- Renouvellement du poste en CDD pour 1 an d'un agent affecté à l'école sur le temps de la pause méridienne des enfants.

-Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe pour un agent dont l'avancement de grade a été accepté.

- Renouvellement de la convention ATESAT pour 1 an.

- Renouvellement d'adhésion au service retraite CNRACL proposé par le Centre de Gestion.

-Choix d'entreprises pour les devis suivants :

- Réalisation d'une tranchée pour la création d'un mur de soutènement et le terrassement, chemin de la Sardinière, par l'entreprise GENEIX, pour 5 299.48€TTC.

Une décision modificative est nécessaire :

Investissement dépense- Article 2315-118 : + 5 300.00€

Investissement dépense- Article 21312-102 : - 5 300.00€

- Débranchement du compteur de la nouvelle mairie, par Séolis, pour 202.34€TTC.

- Pose de deux enseignes métalliques « Salle des fêtes » et « Mairie », par l'Art du Fer-play, pour 2 524€.

-Répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales : les élus décident à l'unanimité de laisser à la CCVE le quote-part de la commune (8 657€).

- Augmentation des tarifs municipaux concernant la location des cuisines des salles (salle des fêtes et salle du foyer) à compter du 01/09/2013 :

- Cuisine de la salle des fêtes : Facturation à 65€ au lieu de 50€ actuellement.

- Cuisine neuve de la salle du foyer : Facturation nouvelle à 20€.

La salle du foyer proposera également des services similaires à ceux proposés par la salle des fêtes (diverses facturations pour : la location de la vaisselle, le tri des déchets et le nettoyage par la commune).

- Rémy Gadreau présente aux élus les différentes propositions qu'il a reçues pour un tracteur et une débroussailleuse de la part des sociétés QUITTE, MIGAUD et CENTRAL GARAGE. Les tarifs comprennent la reprise de l'ancienne débroussailleuse.

Après discussion, c'est la société QUITTE qui est retenue à l'unanimité pour :

- un tracteur New holland- ts 115- année 2001- 4800hrs au compteur- 33 488€TTC.
- Une débroussailleuse Bomford 50sm- 23 322€TTC, reprise de l'ancien matériel incluse.

Une décision modificative est nécessaire :

Investissement dépense- Article 21571 : + 1 202.00€

Investissement dépense- Article 21312-102 : - 1 202 .00€

Le conseil municipal vote ces délibérations à l'unanimité.

### **3 - VIE SCOLAIRE :**

Hélène Brenet présente les inscriptions scolaires : 22, dont 20 pour la petite section, ont été enregistrées. 139 élèves seront ainsi accueillis à la rentrée 2013-2014. Ce qui ferait en moyenne 24 élèves par classe.

Christophe Devanne demande qui fera l'appoint des ordinateurs de l'école à la sortie de la CCVE. M. le maire répond que la compétence reviendra à la commune.

Concernant les travaux pour la salle des enseignants, il est rappelé que toutes les mesures de sécurité seront prises. Il ressort de la réunion du conseil d'école que globalement l'année s'est bien passée.

### **4 - TRAVAUX :**

- **Nouvelle mairie** : La réception des travaux aura lieu le 09 juillet.

Un archiviste sera accueilli pendant deux mois cet été pour organiser les archives de la commune avant leur transfert dans les nouveaux locaux.

- **Suivi de l'étude d'installation de panneaux photovoltaïques** :

Une réunion de la commission est programmée pour le 03 juillet.

### **5 - REUNIONS COMMUNAUTAIRES**

- **SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)**

Isabelle Aubian rend compte des achats votés suivants : Camion porteur remorqueur, marché de broyage, terrain jouxtant la déchetterie d'Ardin, Etude organisationnelle, achat de gobelets biodégradables pour les associations et collectivités, un serveur informatique.

Le rapport annuel 2012 est adopté.

- **SECO (Syndicat des Eaux du Centre-Ouest)**

Monique MATHIS rend compte de l'adoption de l'avant projet du rapport annuel 2012, ainsi que du coût des travaux d'assainissement pour la commune de St-Christophe (environ 29000€).

Elle fait part du souhait du SECO qu'il y ait un syndicat d'eau unique sur le

Département.

**- CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray),**

Au sujet du projet d'extension du Super U de Champdeniers, comprenant un espace Drive et une galerie marchande, susceptible d'accueillir les commerçants du bourg, dont certains ont déjà fait la demande faute de ne pouvoir s'agrandir actuellement; des élus craignent le déclin des petits commerces en centre-bourg.

Alain Gauthier rapporte que la commission voirie travaille sur la modification de la compétence voirie exercée par la CCVE : reprise par la commune des chemins communaux revêtus à la place des dépendances de voirie.

Il fait part aussi de la décision de la commission voirie de privilégier les travaux dans les communes en ayant peu bénéficié.

**- C.A.N. (Communauté d'Agglomération du Niortais)**

M. le maire annonce que le 03 juillet se tiendra une présentation sur l'aspect fiscal.

Les compétences seront recensées ; on aura jusqu'en 2016 pour organiser qui les exercera à l'échelle du territoire. Il évoque la création d'une structure intercommunale pour l'aide à domicile. A compter du 1er janvier 2014, tous les administrés auront accès aux services offerts proposés par la CAN et au tarif de la CAN.

**Prochaine réunion du conseil municipal : le mardi 16 juillet 2013 à 20h15 à la mairie.**

**Le Maire,  
Gérard EPOULET,**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2013

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 10

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : Christian CHARRIER a donné pouvoir à Gérard EPOULET, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON, François SENECHAU.

Date de la convocation : 28 juin 2013.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS.

Dans la continuité du projet d'installer la mairie dans de nouveaux locaux, le Maire rappelle aux conseillers l'engagement pris de renouveler le mobilier de la nouvelle mairie.

Le Maire, conformément aux décisions de la réunion du 28 mai 2013, a engagé la publicité nécessaire au lancement du marché à procédure adaptée, par la parution presse et l'affichage en mairie le jeudi 30 mai 2013, avec pour date limite de réception des plis le 11 juin 2013 à 12h00.

La Commission d'appel d'offre s'est réunie pour l'ouverture des plis le 11 juin 2013.  
4 plis ont été reçus et jugés recevables.

La Commission s'est réunie une seconde fois pour analyser les offres et attribuer le marché le 02 juillet 2013.

Une classification des offres a été présentée en retenant comme critère d'attribution, 60% pour la valeur technique de l'offre, 20% pour le montant de l'offre et 20% pour les critères environnementaux.

L'entreprise retenue est la société MARCIREAU pour un montant HT de : **19 488.33€**

Le Conseil retient cette entreprise et invite le Maire à poursuivre les démarches dans le cadre des compétences préalablement confiées.

A Germond-Rouvre le 06/07/2013  
Le Maire

## **CONSEIL MUNICIPAL** **du mardi 16 juillet 2013**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 9

Isabelle AUBIAN, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Hélène BRENET a donné pouvoir à Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX a donné pouvoir à Monique MATHIS, Christophe DEVANNE, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 12 juillet 2013.

Secrétaires de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS.

### **1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 24 JUIN ET DU 2 JUILLET 2013 ET DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE**

#### **2 - DELIBERATIONS :**

- Remboursement de la note de frais de l'intervenant musicien scolaire pour 295€.
  - Renouvellement du poste en CDD pour 1 an d'un agent affecté à l'école sur le temps de la pause méridienne des enfants.
  - Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe pour un agent dont l'avancement de grade a été accepté.
  - Renouvellement de la convention ATESAT pour 1 an.
  - Renouvellement d'adhésion au service retraite CNRACL proposé par le Centre de Gestion.
  - Choix d'entreprises pour les devis suivants :
    - Réalisation d'une tranchée pour la création d'un mur de soutènement et le terrassement, chemin de la Sardinière : entreprise GENEIX, pour un total de 5 299.48€TTC.
- Une décision modificative est donc nécessaire :
- Investissement dépenses - Article 2315-118 : + 5 300.00€  
Investissement dépenses - Article 21312-102 : - 5 300.00€
- Débranchement du compteur de la nouvelle mairie par Séolis pour la somme de 202.34€TTC.
  - Pose de deux enseignes métalliques « Salle des fêtes » et « Mairie », par l'Art du Fer-play, pour 2 524,00€.
    - Répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : les élus décident à l'unanimité de laisser à la CCVE la quote-part de la commune (8 657€).
    - Augmentation des tarifs municipaux concernant la location des cuisines des salles (salle des fêtes et salle du foyer) à compter du 01/09/2013 :
      - Cuisine de la salle des fêtes : facturation à 65€ au lieu de 50€ actuellement.
      - Cuisine neuve de la salle du foyer : facturation nouvelle à 20€.

La salle du foyer proposera également des services similaires à ceux proposés par la salle des fêtes pour la location de la vaisselle.

- Rémy Gadreau présente aux élus les différentes propositions qu'il a reçues pour l'achat d'un tracteur et d'une débroussailleuse de la part des 3 sociétés consultées, Ets QUITTE, MIGAUD et CENTRAL GARAGE. Les tarifs comprennent la reprise de l'ancienne débroussailleuse.

Après discussion, c'est la société QUITTE qui est retenue à l'unanimité pour :

- un tracteur New holland - ts 115 - année 2001- 4800 heures au compteur - 33 488,00€TTC.
- une débroussailleuse Bomford 50sm- 23 322,00€TTC, reprise incluse.

Une décision modificative est aussi nécessaire :

Investissement dépenses - Article 21571 : + 1 202.00€

Investissement dépenses - Article 21312-102 : - 1 202 .00€

Le conseil municipal adopte ces délibérations à l'unanimité.

### **3 - VIE SCOLAIRE :**

Hélène Brenet fait le point des inscriptions scolaires : 22, dont 20 pour la petite section, ont été enregistrées. 15 élèves entrant en 6ème, 139 élèves seront ainsi accueillis à la rentrée 2013-2014, ce qui ferait en moyenne 24 élèves par classe.

Christophe Devanne demande qui fera l'appoint des ordinateurs de l'école à la sortie de la CCVE. Monsieur le maire répond que la compétence reviendra à la commune et qu'un état de l'existant sera fait.

Concernant les travaux pour la salle des enseignants qui débiteront bientôt, il est rappelé que toutes les mesures de sécurité seront prises. Il ressort de la réunion du dernier conseil d'école que globalement l'année s'est bien passée.

### **4 - TRAVAUX :**

- **Nouvelle mairie** : la réception des travaux aura lieu mardi 9 juillet.

Un archiviste sera accueilli pendant deux mois cet été pour organiser les archives de la commune avant leur transfert dans les nouveaux locaux.

- **Suivi de l'étude d'installation de panneaux photovoltaïques** :

Une réunion de la commission est programmée pour le 3 juillet.

### **5 - REUNIONS COMMUNAUTAIRES**

- **SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)**

Isabelle Aubian rend compte des achats votés suivants : camion porteur remorqueur, marché de broyage, terrain jouxtant la déchetterie d'Ardin, étude organisationnelle, achat de gobelets biodégradables pour les associations et les collectivités, ainsi que d'un serveur informatique.

Le rapport annuel 2012 a été adopté.

- **SECO (Syndicat des Eaux du Centre-Ouest)**

Monique Mathis rend compte de la dernière réunion, avec en particulier l'adoption là-aussi du rapport annuel 2012. Le point a été fait sur le solde des travaux d'assainissement pour la commune de Saint-Christophe-sur-Roc, environ 29 000,00€, pris en charge par cette municipalité avant transfert au SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine).

Le SECO participe aux réunions mises en place par la préfecture pour le regroupement des syndicats intercommunaux et souhaite comme le Conseil Général qu'il y ait à l'avenir un seul syndicat d'eau sur le département, avec un prix unique pour tous.

**- CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray),**

Au sujet du projet d'extension du Super U de Champdeniers, comprenant un espace « drive » et une galerie marchande susceptible d'accueillir des commerçants, dont ceux du bourg, certains ayant déjà fait la demande faute de ne pouvoir s'agrandir actuellement, beaucoup d'élus craignent le déclin des petits commerces en centre-bourg et mandatent leurs représentants pour émettre un avis négatif.

Alain Gauthier rapporte que la commission voirie travaille sur la modification de la compétence voirie exercée par la CCVE : reprise par la commune des chemins communaux revêtus à la place des dépendances de voirie.

Il fait part aussi de la décision de la commission de privilégier à l'avenir les travaux dans les communes qui en auraient peu bénéficié auparavant.

**- C.A.N. (Communauté d'Agglomération du Niortais)**

Monsieur le Maire annonce que le 3 juillet se tiendra à l'attention des maires concernés une présentation du cabinet d'étude CALIA sur l'aspect fiscal.

Les compétences seront recensées ; on aura jusqu'en 2016 pour organiser qui les exercera à l'échelle du territoire et comment. Il évoque la création éventuelle d'une structure intercommunale pour l'aide à domicile.

A compter du 1er janvier 2014, tous les administrés auront accès aux services offerts actuellement par la CAN et au tarif de la CAN.

**Prochaine réunion du conseil municipal : le mardi 16 juillet 2013 à 20h15 à la mairie.**

**Le Maire,  
Gérard EPOULET.**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mardi 27 août 2013**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Claude MEUNIER, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 22 août 2013.

Secrétaire de séance : Monique MATHIS.

Le conseil municipal se réunit pour la première fois dans la toute nouvelle mairie et Monsieur le Maire précise que le déménagement des anciens locaux et la livraison du mobilier neuf, la semaine dernière, se sont bien passés.

**1 - Approbation du compte-rendu de dernières réunions de conseil du mois de juillet 2013.**

Report à la prochaine séance.

**2 - Délibérations**

1 - Choix du devis pour le matériel informatique de la nouvelle mairie : la commission a étudié les devis reçus avec François Sénéchau et retenu celui de l'**entreprise SBS** de préférence à celui des Etablissements Marcireau, bien moins élevé, soit 4 967,00€ hors taxes, quelques modifications (bras télescopique pour le PC de l'accueil, souris ergonomiques,...) pourront être ajoutées. L'installation devrait être possible dans la quinzaine, en lien avec le Centre de Gestion.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité.**

2 - Choix des prestataires pour le marché de la salle des enseignants à l'école. La commission a examiné les réponses reçues et retenu les entreprises suivantes :

- Maçonnerie	: entreprise THUILLAS pour	13 566,05€
- Électricité	: entreprise MG ELEC	2 241,00€
- Charpente, doublages/ouvertures :		
	M. DUBIN Cyril	6 648,10€
- Peintures, revêtements de sol :		
	M. GALAIS Joël	1 504,09€
soit au total (hors taxes), une somme de:		<b>23 959,24€.</b>

S'y ajoutent le contrôle technique et la mission SPS pour lesquels 2 devis ont été remis :

- ACSOR	1 997,32€ TTC
- VERITAS	3 625,00€ TTC

La commission propose de retenir la société ACSOR.

Après débat, **le conseil retient ce choix à la majorité.**

3 - Approbation de l'avenant n°1, entreprise BOURDET, lot N° 5 peinture, pour 459.90€ TTC : cet avenant correspond au supplément de travaux effectués sur les ouvertures de la salle des fêtes donnant sur la nouvelle placette, pour 459,90€.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité.**

4 - Approbation du devis complémentaire de l'entreprise GENEIX pour le chemin piétonnier près du parking de l'école, soit 2 732.86€ TTC, et décision modificative :

L'entreprise Geneix avait émis 2 devis, l'un pour faire un chemin piétonnier (2732,86€) et l'autre pour mettre en œuvre un mur de soutènement du terrain Desmier (5299,48€ déjà validé).

De cet avenant de 2732,86€, seront cependant à déduire la somme de 586,04€ TTC perçue au titre de l'enlèvement des gravats, effectué par les agents communaux.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité**

5 - Tarifs de restauration scolaire et d'accueil périscolaire 2013-2014 :

Hélène Brenet détaille le comparatif des dépenses annuelles, qui restent assez stables, mais pour moins d'enfants inscrits et propose de relever le prix des repas de 3% pour la cantine.

Christophe Devanne remarque que les postes « alimentation » n'ont pas beaucoup augmenté, la hausse provenant essentiellement d'autres charges (gaz, électricité, eau...) ; les élus font observer que tous les frais de personnel et de fonctionnement des locaux ne sont pas pris en compte, mais seulement les « consommables » nécessaires au service des repas. Stéphane Pelletier ajoute que l'on pourrait limiter le comparatif aux seuls aliments et revient sur l'idée de mise en place ultérieure d'un quotient familial, qu'il faudra étudier, et dans tous les cas prévoir les postes budgétaires en parallèle avec des choix différents.

Après débat, les tarifs de restauration scolaire suivants sont soumis au vote :

- Adulte, passer de 5,00€ à 5,07€

- Enfant, passer de 2,38€ à 2,45€

**Le conseil municipal adopte ces tarifs à la majorité,** sauf une opposition et une abstention.

Pour la garderie, les propositions suivantes sont soumises :

- accueil le matin au mois : 15,50€(contre 15,00€ actuellement)

- accueil le soir au mois : 18,50€(contre 18,00€ actuellement)

- accueil complet, au mois : 31,50€ (contre 31,00€ actuellement)

- garde exceptionnelle : 2,50€ (5 unités maxi par mois)

- dépassement horaire : 2,50€ par tranche de 10 minutes.

**Le conseil municipal adopte ces tarifs à la majorité,** sauf une opposition.

6 - Prolongation du contrat de Julien Landelle (archiviste) du 23/9 au 25/10/2013 : la mission initiale de 2 mois s'achève au 31/8, or le tri des archives n'est pas achevé, en particulier pour certaines retrouvées récemment... Monsieur le Maire relève l'intérêt de la mission pour aujourd'hui et pour demain en terme de classement ; il propose de reconduire son contrat comme agent de la commune détaché du Centre de Gestion, pour la période 23/9 au 25/10, voire plus selon besoins.

A cette occasion, il est proposé de transférer les archives municipales de 1788 à novembre 1790, soit 5 fascicules, aux archives départementales qui ont déjà en leur possession la suite de ces relevés de décisions.

**Le conseil municipal adopte ces propositions à l'unanimité.**

### **3 - Vie scolaire**

Hélène Brenet fait le point dernier chiffré de la rentrée 2013-2014 : 139 inscrits, 45 enfants en maternelle (en 2 classes) et 94 élèves en primaire. La rentrée aura lieu mardi et les parents d'élèves ont prévu un pot d'accueil.

Elle précise que pour son retour comme agent sur la commune, après une période de disponibilité, Pascale Ouvrard effectuera 6 heures par semaine à l'école : assistance à la cantine et au coin-repos des petits, aide aux ATSEM,...).

### **4 - Travaux**

Pour le dossier de pose de panneaux photovoltaïques en toiture de l'atelier communal dans lequel un accord de principe avait été pris, l'analyse financière incite à réorienter le projet sur d'autres pistes, l'installation de chauffe-eau solaires sur les locatifs en exemple ; en effet, il faudrait emprunter plutôt qu'autofinancer pour valider le montage financier. La revente d'électricité impose la contrainte d'assujettissement de la commune à l'impôt.

L'ensemble du conseil municipal est d'accord pour qu'Isabelle Aubian reprenne les contacts nécessaires pour relancer le projet plutôt en ce sens.

### **5 - Réunions de Commissions**

Monsieur le Maire fait part des conclusions de la Commission de Sécurité de la Salle des Fêtes : les représentants des services de Secours insistent sur la nécessité de respecter les consignes de réalisation des travaux mentionnées au cours des visites effectuées.

### **6 - Réunions Communautaires**

- SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) : Isabelle Aubian développe les éléments de la dernière réunion, où a été présenté un premier état des coûts liés au départ de Germond-Rouvre vers la C.A.N., qui reprend le service et avec laquelle la discussion va donc s'ouvrir.

- CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray) : Monsieur le Maire rend compte de la réunion tenue pour remplacer le président démissionnaire ; Monsieur Thierry Lemaître, seul candidat, a été élu président et remplacé

comme vice-président par Monsieur Joël Morin. Il évoque l'ordre du jour des réunions prochaines du bureau et du Conseil communautaire (le 4 septembre).

- C.A.N. (Communauté d'agglomération Niortaise) : Monsieur le Maire fait la présentation du document intitulé « plateforme préparatoire à la création de la C.A.N. au 1/1/2014. Ce document résulte des rencontres précédentes avec le cabinet CALIA et le Comité Intercommunal mis en place pour anticiper la fusion.

Un exemplaire sera mis à disposition pour l'ensemble des conseillers (80 pages) ; c'est un document politique d'organisation et d'engagement pour le futur immédiat (janvier 2014 jusqu'à 2016) dont les détails restent à approfondir. Le maire et les adjoints proposent de constituer des groupes de travail par dossiers afin que chacun puisse l'appréhender.

## **7 - Divers**

- Inauguration de la nouvelle mairie : elle est fixée au vendredi 20 septembre.

- Adresse de la nouvelle mairie : elle est située rue du relais (devenue une impasse pour les voitures) et dispose d'une placette devant, qu'on pourrait baptiser (par exemple, place de la Mairie, ou des Libertés...).

Après échange, le conseil adopte à la majorité la dénomination 1 rue du Relais.

- Réunion de la Commission Accueil, Information et Communication le 5 septembre à 18h30 avec l'entreprise chargée de la création du site internet : elle sera élargie aux conseillers et aux responsables des associations intéressées de la commune.

**- Prochaine réunion le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 à 20h15.**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mardi 1<sup>er</sup> Octobre 2013**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 9

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : Christian CHARRIER a donné pouvoir à Rémy GADREAU, Christophe DEVANNE, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON, François SENECHAU.

Date de la convocation : 26 septembre 2013.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

**1 - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil du 27 août 2013.**

**2 - Délibérations**

1 - Le conseil municipal de Germond-Rouvre prend connaissance des devis pour le contrôle technique de la construction de la salle des enseignants pour lesquels 2 devis ont été reçus :

- SOCOTEC	1 500,00€ HT
- BUREAU VERITAS	2 100.00€ HT

Monsieur le maire propose de retenir la société SOCOTEC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

2 - Le conseil municipal de Germond-Rouvre, propose de :

- participer au financement des cotisations des agents pour le volet santé
- retenir pour le volet santé : la labellisation
- fixer le montant unitaire de participation de la collectivité par agent et par mois à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2013, sur le volet santé : 10,00 €

3 - Monsieur le maire rappelle l'engagement pris d'accueillir le 14 juin 2013 l'équipe de 9 clowns du festival « Le Très Grand Conseil Mondial des Clowns ».

Dans la convention il était précisé que 16 repas seraient à prévoir pour les artistes.

Le conseil municipal avait pris la décision d'offrir également leur repas aux bénévoles qui ont aidé au bon déroulement de cette journée de festivités.

Il est donc proposé de procéder au paiement des factures présentées par Willy ARMAND, traiteur, pour un montant total de 321.50€ TTC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**3 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE**

Le budget de fonctionnement est présenté.

**Des dépenses d'investissement** nouvelles sont proposées pour

49 538.50€, dont principalement, 10 500.00€ de complément pour la salle des enseignants ; 3 000.00€ pour des plantations le long du chemin de la Sardinière, 14 838.50€ de complément pour la nouvelle mairie et 17 000.00€ pour l'achat d'un fourgon en remplacement de la fourgonnette actuelle.

**Les recettes nouvelles d'investissement** s'élèvent à 90 000.00€.

Elles proviennent de la subvention régionale pour 10 000.00€ (la salle des enseignants) et pour 80 000.00€ du résultat de fonctionnement de 2012, affecté lors du vote du compte administratif 2012 fin mai dernier, aux recettes d'investissement.

**Les recettes de la section de fonctionnement** s'élèvent à 67 546.46€, dont 18 253.91€ de dotations supplémentaires de l'Etat et 49 292.55€, résultat dégagé fin 2012 par la commune et maintenu en fonctionnement.

**Les dépenses de fonctionnement** s'alignent sur ces recettes, avec en particulier des rajouts pour les charges de combustibles, de voirie, de débarnage et le prolongement du contrat de l'archiviste.

Pour information, la section de fonctionnement garde en réserve en moyenne environ 50 000.00€.

**Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget supplémentaire 2013.**

#### **4 – Vie scolaire**

Hélène BRENET évoque l'organisation du travail de l'ATSEM intervenant dans la salle de classe de petite section maternelle. Des modalités de nettoyage et de règles d'hygiène particulières ont dû être mises en œuvre depuis cette nouvelle rentrée. Ces dispositions ont généré des tâches supplémentaires qui ont une incidence sur le temps de travail de l'agent.

Une réunion est programmée avec la famille et le médecin scolaire pour faire un point sur les protocoles de nettoyage.

En outre, avec une nouvelle organisation, l'heure de sieste a pu être avancée afin de permettre aux enfants de commencer les activités plus tôt.

#### **5 – Travaux**

Monsieur le maire constate que la société STPM n'est toujours pas intervenue pour nettoyer la bouche d'égout devant la nouvelle mairie.

En conséquence, la levée de réserve pour cette société devra attendre.

Pour ce qui est des travaux de construction de la salle des enseignants Monsieur le maire informe les conseillers que la plateforme sera réalisée à compter de la semaine 42 pendant les vacances scolaires.

La charpente et la toiture devraient être terminées d'ici la fin de l'année.

#### **6 - Réunions Commissions**

La prochaine réunion de la commission accueil aura lieu le 21 octobre au sujet de la mise en place du site internet de la commune, qui devrait être opérationnel début février 2014.

Le 6 novembre 2013 elle se réunira pour travailler à la réalisation du prochain bulletin.

Une réunion avec les associations de la commune se tiendra le 22 octobre.

La nouvelle présidente du foyer rural est Véronique Artemon.

Monsieur le maire propose d'aller à la rencontre des habitants du lotissement des Faugères le 18 octobre.

## **7 - Réunions Communautaires**

- SIAH (Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique Autize Egray) : Isabelle Aubien annonce le recrutement d'une technicienne de rivière dont la mission consistera en la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques 2013-2017, sur les bassins de l'Autize et de l'Egray.

- SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) : Monsieur le maire annonce que la CAN (Communauté d'Agglomération Niortaise) ne devrait pas être en mesure d'assurer l'enlèvement des ordures ménagères dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et un montage transitoire est à l'étude. La Taxe d'Ordures Ménagères sera cependant mise en œuvre à compter du 01/01/2014.

- SECO (Syndicat des Eaux du Centre Ouest) : Monique Mathis fait un bref compte rendu du conseil syndical du 25 septembre, qui a été l'occasion de saluer la secrétaire comptable partant en retraite et d'accueillir sa remplaçante ; il fut essentiellement consacré à quelques modifications budgétaires, au renouvellement de convention, l'examen d'appels d'offres pour l'étude de télégestion et le renouvellement de réseau à St-Pompain, et l'adoption du principe de participation à la protection sociale des salariés.

- CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray) : Les votes ont concerné la reconduction des indemnités des élus, les nouvelles délégations.... Des sujets d'inquiétude se sont fait jour sur le devenir du Pays de Gâtine et sur celui du plan d'eau de Cherveux-St-Christophe.

- C.A.N. (Communauté d'Agglomération Niortaise) : Monsieur le Maire signale que le travail d'estimation du coût du départ de Germond-Rouvre de la CCVE par le responsable financier de la CAN avec la collaboration de la CCVE, est en cours de finalisation.

## **7 - Divers**

- La nouvelle commission de suivi du Site de la carrière des Rochards sera réunie mercredi 2 octobre.
- Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014.
- Les élections européennes se tiendront le 25 mai 2014.

La population doit penser à s'inscrire avant le 31 décembre 2013.

**- Prochaine réunion le mardi 29 octobre 2013 à 20h30 avec une intervention de l'archiviste à 19H00.**

**République Française**  
**MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE**  
**79220**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mardi 29 Octobre 2013**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 9

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, François SENECHAU.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Hélène BRENET, Christophe DEVANNE, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON, Stéphane PELLETIER a donné pouvoir à Gérard EPOULET.

Date de la convocation : 24 octobre 2013.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

En préambule à la réunion du conseil municipal, Monsieur le Maire invite Julien Landelle, archiviste itinérant spécialisé dans les communes et collectivités publiques, à présenter l'archivage effectué à Germond-Rouvre à l'occasion du déplacement de la mairie, dont il le remercie vivement.

Ce dernier évoque ses travaux, basés sur la « loi des 4 C » : collecte, classement, conservation et communication, pour le tri des documents et archives de la commune. Il précise que les archives publiques sont imprescriptibles : elles ne peuvent redevenir privées, ni être détruites sous peine de sanction ; seul l'archiviste peut juger l'élimination d'un document possible, à partir d'un listing d'usage de 1993 adapté par département.

C'est le tri qu'il a réalisé depuis juillet sur les documents trouvés à la mairie, avant de faire le classement de ceux conservés : 15 mètres linéaires ont été mis « à détruire », sur liste avalisée par les Archives départementales.

Le classement des archives se fait par séries identifiées par lettre et sous-séries multiples (E pour l'état-civil, L pour les finances communales, ...), identiques aux Archives Départementales. La conservation se fait par boîtes chiffrées correspondantes ; un inventaire informatique et « papier » est remis à la mairie à l'issue, ainsi qu'un index alphabétique final, bordereaux qui vont permettre au personnel administratif la poursuite de l'archivage au quotidien. Julien Landelle remercie la municipalité pour son accueil et invite les conseillers municipaux à découvrir les Archives Départementales, accessibles au public pour toutes sortes de consultations.

**1 - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil du 1<sup>er</sup> octobre 2013.**

## 2 - Délibérations

1 – Monsieur le Maire rappelle que l'inauguration de la nouvelle mairie le 20 septembre s'est clôturée par un buffet public. Le restaurant Le Trevins a réalisé cette prestation. En conséquence, le conseil municipal accepte le paiement de la facture de 750,00 € TTC présentée par ce restaurateur.

2 - Le conseil municipal, après discussion, propose de :

- participer au financement des cotisations des agents pour le volet prévoyance,
- retenir le conventionnement avec Mutuelle Harmonie par le biais du Centre de gestion des Deux-Sèvres,
- fixer le montant unitaire de participation de la collectivité par agent et par mois à 10,00 € brut, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

3 - Monsieur le Maire rappelle qu'une soirée de représentation théâtrale après l'inauguration de la mairie du 20 septembre dernier, avec des conteurs de l'association Le Nombriil du Monde, avait été décidée lors du conseil municipal du 28 mai 2013. Une convention de partenariat « Kilomètres aux conteurs ! » détaille la prestation. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention et accepte le paiement de la facture de 500,00 € TTC présentée par Le Nombriil du Monde.

4 - Monsieur le Maire rappelle que des aménagements de poste de travail pour un agent en situation de handicap auditif sont en cours de réalisation. L'achat d'un kit de téléphonie pour adapter le téléphone du standard à son appareillage auditif, en fait partie. A cet effet, le conseil municipal accepte le paiement de la facture de 216,00 € TTC présentée par Audition Nouvelle. Il précise que cet achat fait également l'objet d'une demande de prise en charge auprès du FIPH (Fonds d'Insertion du Personnel en situation de Handicap).

5- Monsieur le Maire rappelle que le transport au gymnase de Champdeniers des enfants scolarisés sur la commune est actuellement pris en charge par la Communauté de communes du Val d'Egray, à hauteur de 60,00 € par trajet et devra être réglé par la commune à compter du 1er janvier 2014. Les déplacements programmés pour cette année scolaire s'échelonneront de janvier à juin 2014, avec 6 séances prévues. Par conséquent, le conseil municipal accepte le paiement direct de la facture de 1080,00 € TTC.

6- Monsieur le Maire présente les contrats de maintenance informatique et d'hébergement extérieur proposés par la société SBS. Ils s'élèvent respectivement à 475.00 € HT et 358.80 € HT par an. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à passer ces contrats.

### **3 – Commission scolaire**

Hélène Brenet rapporte un retour positif des parents sur la nouvelle organisation du temps de repas puis de repos des petits, ceci grâce à l'aménagement de temps de travail d'un agent.

Les parents signalent la présence récurrente de poux : un projet d'école autour de l'hygiène en collectivité est envisagé par les enseignants.

Cependant des parents font remarquer que le restaurant scolaire est bruyant. Les conseillers, après en avoir débattu, décident de se rapprocher du service prévention du Centre de gestion, pour bénéficier du retour d'expériences d'insonorisation menées par d'autres collectivités, afin d'envisager d'intervenir.

### **4 – Travaux**

Pour ce qui est des travaux de construction de la salle des enseignants, Monsieur le Maire informe les conseillers que la plate-forme a été construite et que les autres corps de métiers vont pouvoir intervenir. Des réunions de chantier auront lieu régulièrement avec les artisans et les contrôleurs de travaux.

Les travaux de préparation du terrain pour accueillir la réserve incendie du Grand Bouchet commenceront la semaine prochaine.

### **5 - Réunions Commission accueil et rencontre avec les associations**

Stéphane Pelletier fait part des réflexions engagées lors de la réunion de la commission accueil du 21 octobre sur les actions à mener pour préparer la commémoration du centenaire de la guerre de 14-18, qui débutera l'année prochaine. Il propose, entre autres, de faire fredonner une chanson qui avait été interdite à l'époque car les paroles dénoncent l'absurdité de la guerre.

La réunion avec les associations de la commune, le 22 octobre, a été l'occasion d'élaborer un calendrier des manifestations, et d'apporter des éléments de réponse aux associations qui ont besoin de locaux.

Les anciens bureaux de la mairie seront mis à disposition du comité des fêtes et des associations des chasseurs et des parents d'élèves, selon des modalités à définir ; tous ont été appelés à réfléchir au devenir de l'ancienne salle du conseil municipal, une fois les boiseries peintes protégées.

Monsieur le Maire résume la rencontre entre les élus et les habitants du lotissement des Fougères qui s'est tenue le 18 octobre.

Tout d'abord, il rappelle l'évocation d'un ancien habitant sur l'origine du nom des Fougères : les poissonniers sur la route de Poitiers s'arrêtaient à Rouvre pour se ravitailler en fougères afin de conserver leur poisson... Ce qui aurait donné le nom au quartier.

Aussi, chacun s'est dit d'accord pour que la cité deviendrait lotissement des Fougères, avec conservation des numéros de rue actuels ; mais, une nouveauté attendue : des noms seront donnés aux rues. Ainsi, la base du triangle restera le chemin du Chêne Rouvre, le pourtour restant du triangle s'appellera rue des Fougères ; quant aux deux rues au cœur du triangle, la plus étroite sera la rue des Noisettes et l'autre la rue des Ecureuils.

Pour la sécurisation, l'éclairage public sera revu à certains endroits et deux ralentisseurs seront installés à chacune des deux entrées du lotissement : celle donnant sur le lotissement du Grand-Chêne et celle donnant sur la route de

Champdeniers.

Pour la réhabilitation du lotissement, une étude préalable sera lancée et ses résultats examinés de nouveau avec les habitants, que Monsieur le Maire remercie pour cette réunion constructive.

## **6 - Réunions Communautaires**

- SIAH (Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique Autize Egray) : Isabelle Aubian annonce qu'après la sortie de la commune de Germond-Rouvre de la communauté de communes du Val d'Egray au 1<sup>er</sup> janvier 2014, il sera possible d'adhérer de manière individuelle au syndicat. Les modalités seront étudiées lors du prochain conseil.

- SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) : Monsieur le Maire annonce que la CAN (Communauté d'Agglomération du Niortais), si elle n'était pas prête à assurer le service, donnera une compensation financière au SICTOM par convention temporaire, pour assurer la continuité du service d'enlèvement des ordures ménagères au le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

- SECO (Syndicat des Eaux du Centre-Ouest) : Monique Mathis fait un compte rendu du dernier conseil syndical et évoque ainsi la future adhésion de de la commune de Sainte-Ouenne, après son retrait du SIAEP (syndicat intercommunal réunissant 5 communes le 7 novembre pour le bilan du programme Re-Sources.

- CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray) : Monsieur le Maire rapporte que le projet du gymnase est revu à la baisse, avec, entre autres, réduction de la hauteur du plafond et du nombre de douches et de sanitaires. Le coût total s'élèverait à 2,3 millions d'euros sans les abords. L'avant-projet sommaire de la maison de la santé avance bien, sans problème financier. Il reste à attirer des professionnels de la santé.

**7 - Prochaine réunion : mardi 26 novembre 2013 à 20h30, avec une intervention du concepteur du site internet de la commune à 18H30.**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mardi 26 Novembre 2013**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 13

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Manuel NAUDON,

Date de la convocation : 21 novembre 2013.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

**1 - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil du 29 octobre 2013.** (merci Monique de me dire quel ligne du SECO il manquait)

**2 - Délibérations**

1 – Monsieur le Maire rappelle que pour prendre part aux délibérations des réunions de la Communauté d'agglomération du Niortais (CAN), pendant la période transitoire, il faut nommer un délégué. Il se propose. Les conseillers acceptent.

2 - Monsieur le Maire rappelle que du fait de la sortie de la commune de la Communauté de communes du Val d'Egray (CCVE), l'association « Les amis de la bibliothèque » se doivent de leur rendre le matériel qui avait été mis à leur disposition. Les conseillers propose de racheter ce matériel valorisé en 2012 à 312.19€ de matériel informatique et à 260.05€ de mobilier.

Une proposition sera faite auprès du Président de la CCVE.

La commune prendra également à sa charge les frais de téléphonie et d'accès internet, de la bibliothèque située à l'école.

3 – Les conseillers municipaux ont approuvés les achats et travaux proposés suivants :

-Suite à une demande des élus de réaliser une étude pour l'installation de production solaire d'eau chaude sanitaire dans les locaux de la Mairie, le Centre régional des énergies renouvelables (CRER) propose une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un coût de 1 554.80€ TTC. L'effet attendu sera de réduire la facture d'électricité de chacun des locataires.

- L'entreprise PAITREULT propose pour un coût de 13 653.54€ TTC, de préparer le terrain pour accueillir la réserve incendie au Grand Bouchet, clôture et portillon inclus.

La citerne d'une capacité de 120m<sup>3</sup>, couleur ocre, assurera en cas d'incendie la protection : des Chaumes, du bas de Pleige et du Grand Bouchet.

Ultérieurement des plantations sépareront la clôture du talus.

Une demande sera faite auprès du syndicat d'eau pour la remplir.

-Un élu rappelle qu'en termes de sécurité et pour permettre au bus scolaire de respecter ses horaires, les parents qui amènent leurs jeunes enfants, aux arrêts de bus, doivent faire en sorte d'arriver à l'heure.

- Achat d'une tronçonneuse auprès de FMVE pour 529.00€ TTC.

- Achat d'un fourgon auprès de PHENIX COMPETITION pour 11 497.30€ TTC.

- L'entreprise PAITREULT propose pour un coût de : 4 401.28€ TTC de refaire le fossé, chemins de Raclebourse et de Midard.

Une somme restant à estimer, sera réclamée à Monsieur Alain BERNARD, pour la détérioration des chemins, qu'il a occasionné avec ses tracteurs.

- L'entreprise PAITREULT propose pour un coût d'environ 1 951.87€ TTC, de créer des entrées et avaloirs d'eau pluviale rue des Champs Ferret.

L'entreprise RACAUD propose pour un coût d'environ 4 367.80€ TTC de créer des entrées et avaloirs d'eau pluviale rue du Logis.

La facture s'élève à 3 963.53€.

- L'entreprise SIGNAUX GIROD propose de la pose de marquage peinture au sol à différents endroits de la commune- coût : 1 488.12€ TTC.

Un virement de crédit est nécessaire pour réaffecter les sommes impactées par certaines de ces dépenses en investissement.

Des devis sont en cours d'étude pour des stores et des fleurs destinés à la Mairie.

4 - Monsieur le Maire informe le conseil que par délibération du 19 mars 2003, le SIAH avait accepté l'adhésion de la communauté de communes du Val d'Egray (CCVE) et donc la commune de Germond-Rouvre.

VU l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2012 portant périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de la communauté d'agglomération de Niort et de la communauté de communes de Plaine de Courance et du rattachement de la commune de Germond-Rouvre,

CONSIDERANT que ce nouvel EPCI n'a pas de compétence « rivière »,

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil d'adhérer individuellement au SIAH.

La contribution de la commune pour une année sera fixée en fonction des frais de fonctionnement du syndicat, selon 4 critères physiques, déjà définis lors de l'adhésion de la commune de Germond-Rouvre en tant que membre de la CCVE :

- 25% : la population
- 25% : potentiel fiscal
- 25% : superficie du bassin versant
- 25% : linéaire de berge

Le conseil municipal approuve.

### **3 – Commission scolaire**

Sont évoquées des relations tendues entre la municipalité et l'équipe enseignante, qui ne fait pas l'effort d'intégrer dans ses démarches, le personnel communal concerné.

### **4 – Travaux**

Pour ce qui est de la construction de la salle des enseignants monsieur le

Maire annonce que sa mise à disposition devrait avoir lieu en février 2014.  
La bibliothèque occupera alors tout l'espace du RDC et du 1<sup>er</sup> étage.

## **5 - Réunions Commission accueil, rencontre avec le CRER**

Un slogan a été adopté par la commission : « Vivacité de l'esprit village ».

Il sera le message à faire passer lors de la connexion au site internet de la commune.

A la suite du prochain conseil municipal du 17 décembre, la commission accueil élargie se réunira pour travailler sur l'arborescence du site et le contenu.

Le bulletin municipal est dans sa phase de révision et de compilation.

Il sera distribué courant de la première semaine de janvier 2014.

Puis, un débat s'engage entre les conseillers sur les nouvelles dénominations des salles...Toujours en réflexion.

Une carte cadastrale solaire est présentée par monsieur le Maire : elle couvre les quartiers de Breilbon, Germond, Rouvre et La Barre. Elle indique le potentiel photovoltaïque sur les habitations existantes. Il est prévu, sur le sujet, un affichage en Mairie, ainsi qu'une demi-journée de présentation et des articles presse, avec un rappel des aides à mobiliser.

## **6 - Réunions Communautaires**

- C.A.N. (Communauté d'Agglomération Niortaise) : Monsieur le Maire signale que dans un 1<sup>er</sup> temps, les points d'apports volontaires resteront en fonctionnement. Par contre les ordures ménagères seront enlevées par la Régie des déchets ménagers de la CAN dès le 8 janvier 2014.

Une proposition de conventionnement sera faite au SICTOM afin de permettre aux habitants de la commune de continuer à se déplacer à la déchetterie de Champdeniers.

Début janvier 2014, les habitants de la commune pourront bénéficier des tarifs préférentiels d'accès aux installations culturelles et sportives de la CAN.

- CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray) : Le projet du gymnase est revu à la baisse, avec une seule chaudière à bois.

Les tarifs de l'aide au maintien à domicile (AMD) sont stables. Leurs services rendus n'étant pas liés au territoire de la communauté de communes, les habitants de Germond-Rouvre pourront continuer à en bénéficier.

## **7 - Divers**

La commune met à disposition, gracieusement, les salles et infrastructures nécessaires au bon déroulement du week-end de rencontres théâtrales de la mi-avril 2014.

**- Prochaine réunion le mardi 17 décembre 2013 à 18h00.**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mardi 17 Décembre 2013**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 9

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE pouvoir Hélène BRENET, Nicole DUREISSEIX pouvoir à Monique MATHIS, Claude MEUNIER pouvoir à Alain GAUTHIER, Christophe DEVANNE, Manuel NAUDON,

Date de la convocation : 13 Décembre 2013.

Secrétaires de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS.

**1 - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil du 26 novembre 2013.**

**2 – Délibérations**

1 - Monsieur le Maire demande aux conseillers l'autorisation de rajouter une délibération à celles figurant à l'ordre du jour du conseil. Les conseillers acceptent à l'unanimité.

Il s'agit d'une délibération de principe sur certaines modalités de retrait de la CCVE : Monsieur le Maire expose la situation aux conseillers quant à certaines modalités de retrait de la CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray) au 31 décembre 2013, du fait de l'adhésion à la CAN (Communauté d'Agglomération du Niortais) et ce sous réserves de la communication des éléments précis :

Il souhaite proposer à la CCVE, de passer convention pour permettre la continuité de services aux usagers. Ce sont les services suivants relevant actuellement de la CCVE :

- L'assistance au maintien à domicile AMD (avec portage des repas)
- L'utilisation du gymnase par les scolaires et les associations
- Les services du Centre Socio-Culturel

Il propose le retrait des activités et partenariats suivants exercés dans le cadre de la CCVE :

- Le Pays de Gâtine
- Le Tourisme en Gâtine
- La Fourrière (convention avec la ville de Niort)
- Les Chemins de randonnées
- Le Matériel de la Bibliothèque en réseau (Informatique et bureau) du fait du retrait de l'association de ce réseau.
- L'Équipement informatique des écoles à la condition du maintien du service actuel jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013/2014.
- Le Site internet (avec possibilité du maintien d'un lien si la CCVE l'accepte)

Quant au plan d'eau de Cherveux-St Christophe, si un engagement ultérieur est envisageable, la commune attendra la présentation du projet.

En outre, la CCVE n'a mis en œuvre aucun bâtiment sur la commune de Germond-Rouvre, susceptible d'engager financièrement la commune.

Les conseillers adoptent cette délibération à 11 pour, 1 abstention

2 – Monsieur le Maire rappelle que pour prendre part aux délibérations des réunions de la Communauté d'agglomération du Niortais (CAN), pendant la période transitoire, il faut nommer un délégué. Il propose sa candidature. Il faut également nommer un suppléant. Monsieur PELLETIER propose la sienne. Après vote à bulletin secret, les conseillers acceptent à l'unanimité.

3 - Monsieur le Maire revient sur le sujet évoqué lors du dernier conseil, de renommer la salle dite du foyer rural. « La communale » est proposée et acceptée à l'unanimité moins 1 abstention.

4 – Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'un agent du service technique est toujours en attente de réponse à sa demande de mise en retraite pour invalidité. Il est proposé d'attendre que la caisse de retraite donne sa réponse avant d'ouvrir un nouveau poste d'adjoint du service technique, actuellement pourvu par une personne en intérim.

5- Fleurissement extérieur de la mairie : 1 pot en haut de l'escalier et 2 autres seront fixés au sol, de chaque côté de l'entrée de la mairie.

Un fleurissement de l'intérieur de la mairie est aussi demandé.

L'entreprise FREMINE propose deux devis : un pour l'extérieur d'un montant de 1 295.99€ HT€ et l'autre pour l'intérieur de la mairie pour 775.59€ HT.

Les conseillers municipaux approuvent.

6- Des devis ont été demandés auprès des entreprises, JB Stores, Stores Niortais, Gibault et Sarl Telor, pour installer des stores à la mairie : stores rouleau à l'entrée, Rideau crocfeu, stores à bandes pour la salle du conseil et le hall et stores vénitiens pour les fenêtres des bureaux.

L'entreprise Stores Niortais propose le devis le mieux disant pour 3 066€ HT.

Les conseillers municipaux valident ce choix.

### **3 – Vie scolaire**

Hélène Brenet rapporte qu'un aménagement est apporté dans la classe de maternelle, pour isoler avec paravent un espace qui sera très occasionnellement utilisé pour des séances de kiné. Le paravent prêté pour essai par la société Paramat a donné entièrement satisfaction et sera donc gardé. Le coût est de 279€HT, compte tenu d'une remise de 50%.

### **4 – Travaux**

Le local des enseignants devrait être terminé à fin février 2014.

L'installation de la citerne incendie au Grand Boucher s'est bien déroulée malgré des imprévus de dernière minute. Une fois que son remplissage en eau par le SECO aura été fait, elle sera opérationnelle.

## **5 - Réunions / Rencontres communautaires**

- C.A.N. (Communauté d'Agglomération du Niortais) : Monsieur le Maire signale que les ordures ménagères seront enlevées par la Régie des déchets ménagers de la CAN, le mercredi, dès le 8 janvier 2014.

A cet effet de nouveaux conteneurs seront distribués entre le 02 et le 04 janvier 2014, en remplacement de ceux repris, vides, par le SICTOM, le 03 janvier 2014.

Une proposition de conventionnement faite au SICTOM afin de permettre aux habitants de la commune de continuer à se déplacer à la déchetterie de Champdeniers et d'utiliser les points d'apports volontaires, a été refusée.

En conséquent, les points d'apports volontaires seront eux aussi remplacés aux emplacements habituels et la déchetterie la plus proche sera celle d'Echiré.

Suite au retrait de la commune de la CCVE (Communauté de communes du Val d'Egray), celle-ci a demandé une indemnité de départ.

La CAN ne serait pas opposée à en tenir compte dans l'attribution de compensation, sous réserve d'accord préalable sur les montants en jeu.

Rappelons que dès janvier 2014, les habitants de la commune pourront bénéficier des tarifs préférentiels d'accès aux installations culturelles et sportives de la CAN.

- SECO (Syndicat des Eaux du Centre Ouest) : le syndicat a voté le transfert de la commune de Germond-Rouvre, pour la compétence assainissement, à la CAN, au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La première année de facturation 2014 pour l'assainissement se fera sur la base du tarif actuel du SECO, qui reste inchangé.

Par contre, pour ce qui est de l'eau, l'abonnement passera de 46€ à 57€ HT, alors que le prix de l'eau diminuera de 1.45€ à 1.30€/m<sup>3</sup>.

## **7 - Divers**

Une réunion de présentation de la carte cadastrale solaire (elle couvre les quartiers de Breilbon, Germond, Rouvre et La Barre), pour indiquer le potentiel photovoltaïque sur les habitations existantes, est programmée samedi 8 février 2014.

Les vœux du maire se tiendront à la salle des fêtes à Germond, le samedi 11 janvier 2014 à 11H00.

**- Prochaine réunion le mardi 28 janvier 2014 à 18h30.**